

Appel à candidature à un poste d'Ingénieur forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

CRPF Grand Est

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPFF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe. Poste ouvert aux travailleurs handicapés.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Selon barème des rémunérations du CNPFF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure). Fourchette : entre 32K€ et 53K€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Le Ban Saint Martin (57) en Moselle, Eurométropole de Metz
<u>Prise de poste prévue :</u>	1^{er} juin 2023

Présentation du CNPFF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPFF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



Description du poste

Sous l'autorité du Directeur et en lien avec l'équipe technique du CRPF, l'ingénieur(e) :

- assure le suivi et la coordination des actions du Centre en matière **d'équilibre sylvo cynégétique sur le secteur Lorraine-Alsace (droit local)** ;
- est **responsable de l'antenne départementale de la Moselle** : encadre le technicien départemental, représente l'Etablissement et développe les relations avec les structures de la forêt privée, les partenaires techniques et les élus ;
- participe aux actions d'ingénierie du Centre.

Profil recherché

Formation – expériences

- Candidat externe : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Forestier de type bac+5 ou diplôme de niveau I ou membre du corps des ingénieurs de l'agriculture de de l'environnement ;
- Candidat interne : Ingénieur dans un autre service ou Technicien(ne) de catégorie T2 justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 9 années dans cette catégorie ;
- Maîtrise des outils bureautiques, SIG et statistiques ;
- Expérience requise en matière de conduite et gestion de projets (montage et suivi financier, rédaction, mise en œuvre, bilan et communication).

Expérience souhaitées d'au moins 3 ans

Compétences et qualités requises

- Compétences sylvicoles et cynégétiques ;
- Connaissance des indicateurs de changement écologique (ICE) ;
- Aptitude à la représentation ;
- Aptitude à développer des partenariats et à l'ingénierie de projets ;
- Autonomie, esprit de synthèse et sens des priorités ;
- Capacité d'expression orale et qualités rédactionnelles ;
- Permis B exigé.

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 3 jours par semaine selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, transports..) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50% ;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.

Personnes à contacter

- | | | |
|------------------------------------|----------------|--|
| • Alain LEFEUVRE, Directeur | 03 87 31 18 42 | alain.lefeuvre@cnpf.fr |
| • Hervé RICHARD, Directeur adjoint | 06 73 98 90 23 | herve.richard@cnpf.fr |



www.cnpf.fr





Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **vendredi 31 mars 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est
41 avenue du Général de Gaulle
57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **entre le 11 et le 14 avril 2023** dans les locaux du CNPF, à Le Ban Saint-Martin (57).



www.cnpf.fr

